

PASS SANITAIRE

Le travail en coulisse



Nombre
professionnels de
santé assistés

611

Nombre de demandes
traitées sur NC
Connect

693



11 571

C'est le nombre de passes sanitaires délivrés, soit une moyenne de 1 100 par jour, avec un délai de 3 jours dans la délivrance des certificats aux usagers, soit 57,5% des demandes reçues au 20 octobre 2021.

La DINUM et la DASS en back office!

Une hotline Pass sanitaire et une cellule délivrance du pass sanitaire ont été mises en place dès le 11 octobre 2021.

Afin de mener à bien ses missions, la première cellule animée par Estelle Michaux et Yoann Alfrede de la DINUM, comprend 6 agents volontaires, chargés :

1. d'assister au quotidien les professionnels de santé par mail et par téléphone, sur l'application pass santé et suivi santé;
2. d'accompagner les citoyens, par mail uniquement, à la procédure d'obtention du QR code via le téléservice sur masante.gouv.nc.

Une aide en ligne spécifique a été créée pour expliquer pas à pas les démarches, retrouvez la procédure sur: aide-masante.gouv.nc.

Les volontaires de cette cellule sont accueillis au sein même de la DINUM dans des locaux aménagés, leur permettant de retirer leur masque, dans le strict respect des gestes barrière.



En parallèle, une cellule d'une vingtaine d'agents, placée sous la responsabilité de la DASS, est chargée de la délivrance des passes sanitaires que les usagers demandent après contrôle de leurs identités dans la mairie de résidence.

Chaque agent accède aux outils de fabrication de certificat QR code (vaccination et/ou rétablissement).

Pour chaque demande, l'agent contrôle l'identité de l'utilisateur avec l'identité enregistrée dans la base de passesanté-nc et si il y a correspondance, les QR code sont générés et adressés au patient par mail.

En cas de problème (erreur d'identité, doses manquantes, etc.), le dossier est placé en régularisation pour qu'une autre équipe plus habituée rappelle l'utilisateur pour demander des pièces complémentaires.

En présentiel en salle informatique aménagée sur le site de Gaston Bourret ou en télétravail, l'équipe est animée par Thibaut Demaneuf et Justin Bouthier de la DASS.

In fine, la preuve QR Code générée, peut être imprimée, importée ou stockée directement dans l'application TousAntiCovid en flashant le QR code.

La preuve peut également être conservée et présentée sous format papier ou PDF.

COMMENT RÉCUPÉRER MON PASS SANITAIRE (QR CODE)



Le pass sanitaire (QR code) peut être importé en PDF ou stocké directement dans l'application TousAntiCovid en flashant le QR Code; ou bien imprimé, conservé et présenté sous format papier.

Je suis vacciné(e)

Je peux récupérer mon pass sanitaire :

- 7 jours après la 2^e dose pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca);
- 2 mois après l'injection d'une seule dose d'un vaccin à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca), à la suite d'une infection préalable au Covid-19;
- 28 jours après l'injection d'un vaccin à dose unique (Janssen).

↓

Je n'ai pas accès à internet. Je me rends :
• à la mairie

J'ai accès à internet. Je me rends sur le téléservice:
masante.gouv.nc

Dès le 11 octobre 2021

Je ne suis pas vacciné(e) je demande à un praticien de santé de réaliser un test antigénique

Pour que le pass sanitaire soit valable le test antigénique négatif doit dater de moins de 72 h

↓

Le praticien de santé entre ces informations dans une base de données et imprime mon QR code.

Disponible

Je viens de me faire vacciner dans un des établissements suivants :

- vaccinodrome
- centre médicosocial provincial
- chez un praticien de santé habilité (médecin, pharmacien, infirmier)

↓

Je me fais délivrer mon pass directement après l'acte

Disponible

J'ai déjà contracté le Covid-19

Je dispose d'un certificat de test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

↓

Je pourrai présenter le certificat sous format papier

Disponible